

Comment concevoir et entretenir la bergerie pour le bien-être des animaux et limiter les risques sanitaires



Un logement bien adapté participe non seulement à la bonne santé des animaux et à leurs performances zootechniques, mais aussi à l'amélioration des conditions de travail et de confort de l'éleveur.

L'objectif de cette fiche est de faire le point sur les pratiques permettant :

- 1 - D'assurer une bonne hygiène au niveau du couchage des animaux et un bon renouvellement de l'air dans la bergerie pour limiter les risques d'infection des animaux,
- 2 - De garantir le confort des animaux pour éviter l'apparition de lésions,
- 3 - De contrôler l'accès à l'élevage des personnes extérieures,
- 4 - D'éviter la prolifération des nuisibles pour limiter les risques sanitaires.

En pratique

PENSER LA CONCEPTION DU BÂTIMENT

- Prendre en compte le confort de travail et la sécurité de l'éleveur dans le projet de conception ou d'aménagement de la bergerie (passage d'homme, salle de traite dimensionnée selon la taille du trayeur...),
- Assurer une ventilation (statique ou dynamique) suffisante du bâtiment grâce à des entrées et sorties d'air permettant de limiter la présence d'ammoniac et la condensation, tout en limitant les courants d'air et l'humidité,
 - Bâtiment fermé (m^2 d'ouverture par couple brebis - agneau) :
 - Ouvertures latérales : $0,03 m^2$ sur chaque long pan,
 - Faîtage : $0,03 m^2$,
 - Tunnel (m^2 d'ouverture par couple brebis - agneau) :
 - $\frac{1}{2}$ lunes ouvrantes + portes soit $0,04 m^2$,
 - Longueur maximale du tunnel : 25 m, orienté dans l'axe du vent,



- Fournir une surface de couchage suffisante aux animaux : de 1 à $2 m^2$ par brebis suivant le stade physiologique des animaux.

COUCHAGE DES ANIMAUX (SURFACE D'AIRE PAILLÉE)

Catégorie	Race rustique	Race lourde
Brebis à l'entretien (vide)	$1 m^2$ /brebis	$1,2 m^2$ /brebis
Brebis en fin de gestation (5 mois)	$1,2 m^2$ /brebis	$1,5 m^2$ /brebis
Brebis allaitante avec 1 agneau	$1,5 m^2$ /brebis	
Brebis allaitante avec 2 agneaux	$2 m^2$ /brebis	
Agneau à l'engraissement	$0,5 m^2$ /agneau	

.../...

- De préférence, favoriser l'éclairage naturel permettant l'observation des animaux,
- S'assurer que les aménagements et équipements de la bergerie ne soient pas sources de blessures pour les animaux.

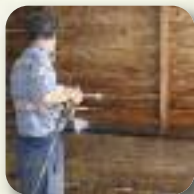
Astuces et conseils

Soyez vigilant...

- Faire réaliser un diagnostic d'ambiance en cas de problèmes sanitaires,
- Consulter un conseiller bâtiment pour tout projet de construction, de rénovation ou d'aménagement,
- Des signes importants de condensation, notamment sur la toison des animaux, sont des indicateurs d'une mauvaise ventilation,
- Avoir à l'esprit que la température idéale pour les ovins (12°C) n'est pas la température idéale pour l'éleveur.

En pratique

ENTRETIENIR LE BÂTIMENT



- Assurer aux animaux une litière sèche et en quantité suffisante (à la mise bas, en début de lactation et pendant la traite : 1 kg /brebis/j),
- Curer et nettoyer régulièrement la bergerie (sol et murs en respectant la notice et le protocole d'emploi des produits) selon les systèmes d'élevage (tous les 2 mois en production laitière et au moins une fois par an en production de viande).

Testez-vous

Points réglementaires et ou de la conditionnalité

Je maintiens la litière propre et sèche.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
J'offre une surface de couchage suffisante à mes animaux.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La ventilation de ma bergerie se fait sans courant d'air au niveau des animaux et permet de limiter l'odeur d'ammoniac.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'éclairage de la bergerie (de préférence naturel) est suffisant pour observer les animaux.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je mets en place un dispositif de lutte contre les rongeurs.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je cure, je nettoie et je désinfecte au moins une fois par an ma bergerie.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je limite l'accès de la bergerie aux animaux (basse-cour, chats...).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je suis vigilant sur les risques de contamination de la bergerie par des personnes extérieures à l'exploitation.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si j'ai un projet de modification ou de construction, je me préoccupe de mes conditions de travail et de mon confort (j'en parle avec un conseiller bâtiment).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

OUI	NON
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

En pratique



ASSURER LA PROTECTION SANITAIRE DU BÂTIMENT

- Mettre en place un dispositif de lutte contre les rongeurs en s'assurant que les appâts ne sont pas accessibles aux animaux,
- Interdire l'accès à la bergerie aux animaux de la basse-cour, aux chats, aux chiens autres que ceux de conduite ou de protection...
- Limiter l'accès à la bergerie aux personnes extérieures à l'exploitation pour éviter les risques de contamination.

Astuces et conseils

Soyez prévoyant...

- Curer, nettoyer et désinfecter la bergerie si possible avant l'agnelage,
- Si possible, réaliser un vide sanitaire annuel de la bergerie, d'au moins 30 jours,
- Avoir un plan de maîtrise de la prolifération des insectes,
- Prévoir des bottes ou sur-bottes pour les personnes extérieures à l'exploitation, ou un pédiluve bien entretenu,
- Prévoir un seau, une brosse et du désinfectant pour nettoyer les bottes.